

RODEZ, LE 28 AOUT 2008

Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'attrait touristique que pourrait constituer pour notre département la création de véloroutes ou de voies vertes.

Je souhaitais donc vous indiquer que le Conseil Général, très sensible à votre démarche, était tout à fait conscient de l'intérêt de promouvoir la pratique des deux-roues dans notre département.

A cet effet, un certain nombre d'actions ont déjà été menées dans ce domaine en collaboration avec le Comité Départemental Cyclotouriste. On peut citer à titre d'exemple le programme de signalisation des cols aveyronnais, l'édition en 2008 d'une brochure comportant des circuits cyclotouristes ou la pose de panneaux de sécurité rappelant les règles de dépassement. Vous trouverez ci-joint les modèles de panneaux financés ainsi qu'un exemplaire de la brochure.

Je tenais enfin à vous préciser qu'une réflexion était en cours concernant la réalisation d'itinéraires de type véloroute et je ne manquerai pas de vous tenir informé lorsque les études correspondantes seront plus avancées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude LUCHE

Monsieur Jean-Louis CALMETTES

La Caral

12300 LIVINHAC LE HAUT